



## CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

Tél : (221) 33 824 68 75 / 33 824 93 66 Fax : (221) 33 824 24 17 E.mail : [cousson.traore@ucad.edu.sn](mailto:cousson.traore@ucad.edu.sn)

**Le concours d'entrée au CESTI - Session 2019** – sera organisé dans cinq régions : Dakar, Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack et Tambacounda. Il est ouvert aux Sénégalais et aux non Sénégalais, comme indiqué ci-après :

### **CONDITIONS D'ACCÈS :**

#### **Niveau baccalauréat :**

- Aux bacheliers, aux élèves de Terminale sous réserve d'obtention du baccalauréat, aux titulaires d'un diplôme admis en équivalence du baccalauréat.

**N.B.** : Les élèves et étudiants candidats au concours d'entrée au CESTI niveau baccalauréat doivent être âgés de **18 ans au moins et de 24 ans au plus (nés en 1995)**.

- Aux professionnels de l'information et de la communication, sans limite d'âge, titulaires du baccalauréat et ayant au moins quatre (**04**) années d'expérience dans la profession à la date du concours (joindre les justificatifs comme le contrat de travail, ou à défaut les trois (**03**) derniers bulletins de salaire ou un document d'une institution de prévoyance sociale attestant du versement des cotisations du candidat).

**N.B.** : Par professionnel, nous entendons le journaliste de la presse écrite, de la presse en ligne, de la radio ou de la télévision et **non le technicien assimilé au journaliste**.

#### **Niveau licence :**

- Aux **titulaires** de la **licence** ou d'un **diplôme supérieur Bac+3**, sans limite d'âge.

### **PIÈCES A FOURNIR :**

- Une demande manuscrite adressée à la Directrice du CESTI ;
- Une pièce d'état civil (extrait de naissance ou copie légalisée de la carte nationale d'identité, datant de moins de trois (**03**) mois) ;
- Une fiche individuelle dûment remplie, à retirer à la **scolarité du CESTI**, aux **Centres Académiques de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP) des Inspections d'Académie**, à télécharger sur [www.cesti-info.sn](http://www.cesti-info.sn) ou à demander par e-mail à [infos.cesti@gmail.com](mailto:infos.cesti@gmail.com).

- Une copie certifiée conforme du baccalauréat ou de la licence ou du diplôme admis en équivalence.

**N.B. : Pour les candidats sous réserve du Bac**, joindre obligatoirement un certificat de scolarité de l'année en cours et des copies certifiées conformes des relevés de notes de la Seconde et de la Première ;

- Une photo d'identité ;
- Un reçu des frais d'inscription (**non remboursables**) au concours fixés à **dix mille (10 000) F. CFA** à payer par **Poste Cash** au n° **0001226695**

Les inscriptions au concours d'entrée auront lieu du **lundi 14 janvier au vendredi 15 mars 2019, le matin, de 8H à 12H ; l'après-midi, de 15H à 17H** aux endroits ci-après :

- 1- **Service de la scolarité du CESTI, pour les candidats résidant dans les régions de Dakar et de Thiès ;**
- 2- **Centres Académiques de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP) des Inspections d'Académie de Kaolack, Tambacounda, Ziguinchor et Saint Louis.**

Tous les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le vendredi 15 mars 2019, à 17H, délai de rigueur.**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à s'adresser, les jours ouvrables, le matin, de **8H à 12H**, à la **Direction des Études** ou au **Service de la scolarité** du CESTI : Téléphone **33 824 68 75/33 824 93 66**, ou par e-mail : **infos.cesti@gmail.com**.

LA DIRECTRICE DU CESTI



**COUSSON TRAORÉ SALL**